

PROCES VERBAL de la réunion du Conseil Municipal du 09 septembre 2020

Etaient présents : Laurent TEIL, Antonia BOURDON, Julien JODAR, Claude FAYAN, Alain PITON, Sophie REBOREDO, Pierre VANDAMME, Dominique FONLUPT, Nathalie MOREL, Cécile PONTRELLI, Pascale VALLET, Didier SERRE, Magalie ARNAUD, Rémi ASTIER, Denis MAZARD, Renée DOREL, Roland MISSAGUA, Sandra LEON.

Absents excusés avec procuration : , Jacques BERTHET (procuration donnée à Julien JODAR) --

Absent excusé sans procuration : --

Absents non excusés : --

M. Didier SERRE a été désigné secrétaire de séance

Ordre du Jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 06 juillet 2020
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs
4. Désignation d'un représentant communal au comité de bassin « Sanne-Dolon/Varèze »
5. Désignation d'un correspondant Défense-Sécurité
6. Acquisition de mobilier pour la médiathèque
7. Projet renouvellement du parc informatique des écoles
8. Recensement de la population 2021
9. Propositions de changement de noms de rues et de lotissements
10. Questions diverses

N°2020-034- OBJET : Commission Communale des Impôts Directs

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de proposer la liste ci-dessous pour la constitution de la commission communale impôts directs :

1	Laurent TEIL	Nathalie BERGER	Joëlle MORARD
2	Antonia BOURDON	Jean-Luc PIRODON	Frédéric COLOVRAY
3	Julien JODAR	Christelle CABU-FAVERGON	Didier DUCULTY
4	Domnique FONLUPT	Rémy CHAPUIS	Patrick ESCOFIER
5	Didier SERRE	Nicolas FILLIPINI	Michel FAYAN
6	Nathalie MOREL	Gilles ASTIER	Michel GRENIER
7	Pierre VANDAMME	Michel BAZURGEAN	Paul SOLIGNAC
8	Roland MISSAGUA	Fabrice CANO	Pauline VALLET
9	Roberte DI BIN	Michel LINOSSIER	Eric POUCHOULIN
10	Daniel PUGNET	Christophe CHENE	Virginie JUVENETON
11	Daniel DA SILVA	Jean-Pierre MEGARD	

N°2020-35 - OBJET : Désignation d'un représentant auprès du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de nommer un élu communal pour représenter la commune au sein du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA).

La candidature de M. Didier SERRE est proposée par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de nommer Monsieur Didier SERRE représentant de la commune au sein du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval.

N°2020-36- OBJET : Désignation d'un correspondant Défense-Sécurité

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a possibilité de désigner en son sein un correspondant Défense-Sécurité. Cette désignation n'est pas obligatoire mais vivement conseillée car le dispositif contribue au renforcement de l'implication des citoyens dans les affaires de Défense.

Monsieur le Maire propose la candidature de M. Alain PITON.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, de nommer Monsieur Alain PITON, correspondant Défense-Sécurité.

N°2020-37 - OBJET : Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du label Ecoles Numériques 2020

Monsieur Roland MISSAGUA, conseiller municipal, expose à l'assemblée l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 » et énumère les besoins en matériels informatiques pour les deux écoles (maternelle : vidéoprojecteur interactif avec un ordinateur et élémentaire : classe mobile comprenant 6 ordinateurs) de SABLONS.

Dans le cadre du plan numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées peuvent répondre, en lien étroit avec les académies, à l'appel à projets émis par l'Etat au titre des investissements d'avenir dans les écoles des communes rurales. C'est dans ce cadre que Monsieur le Maire propose d'inscrire l'acquisition de matériels informatiques pour un montant maximum de 4 100€ pour l'école élémentaire et 3 500,00€ pour l'école maternelle, soit un total de 7 600,00€TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide d'inscrire un budget de 7 600,00€TTC pour l'acquisition de matériels informatiques pour les 2 écoles
- de valider le plan de financement de cette dépense de la façon suivante :
 - o acquisition du matériel : 7 600,00€TTC
 - o subvention
 - Education nationale au titre du « Label Ecoles Numériques 2020 » (50%) = 3 800,00€
 - Part communale (50%) = 3 800,00€
- Précise que l'achat des équipements ne pourra se faire sans accord de subvention
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

N°2020-38- OBJET : Foire aux dindes 2020

Considérant les mesures sanitaires actuelles liées au COVID-19, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, d'annuler la foire aux dindes pour l'année 2020.

Le projet d'une autre manifestation, d'une moins grande ampleur, est à l'étude pour maintenir une festivité à la date anniversaire de la foire soit le 3^{ème} week-end de novembre.

Approbation du PV de la séance du 09 septembre 2020

NOM PRENOM	QUALITE	Observations éventuelles + signature
Laurent TEIL	Maire	
Antonia BOURDON	1ère adjointe	

Julien JODAR	2 ^{ème} adjoint	
Claude FAYAN	3 ^{ème} adjointe	
Alain PITON	4 ^{ème} adjoint	
Sophie REBOREDO	5 ^{ème} adjointe	
Magalie ARNAUD	Conseillère municipale	
Rémi ASTIER	Conseiller municipal délégué	
Jacques BERTHET	Conseiller municipal	Excusé Procuration donnée à M. JODAR
Renée DOREL	Conseillère municipale	
Dominique FONLUPT	Conseiller municipal délégué	
Sandra LEON	Conseillère municipale	
Denis MAZARD	Conseiller municipal	
Roland MISSAGUA	Conseiller municipal	
Nathalie MOREL	Conseillère municipale	
Cécile PONTRELLI	Conseillère municipale	

Didier SERRE	Conseiller municipal	
Pascale VALLET	Conseillère municipale	
Pierre VANDAMME	Conseiller municipal	